

## POUR LES ENFANTS...

Chaque jour apporte son histoire d'enfants martyrs: celle du petit Menaldo est encore présente aux esprits. De combien d'autres fût-elle précédée qui, signalées en leur temps, causèrent quelque émotion éphémère et tombèrent dans l'oubli, dédaignées de la presse et du public, sans apporter le moindre changement au sort social de l'enfant. «*Pauvre petit!*» concède-t-on avec une moue distraite, et c'est tout.

Quelle importance, en effet? Qu'un enfant souffre des tortures qui tueraient un homme, qu'est-ce cela? L'égoïsme des plumitifs est-il menacé dans sa quiétude? Non? Et bien alors? Et comme après *Jacques Vingtras*, ce serait s'exposer à des redites et risquer gros que prétendre égaler l'éloquence d'un tel livre, mieux vaut se taire et s'agenouiller avec profit aux pieds de quelque courtisane en renom.

Peut-être ce silence est-il préférable aux calembours qu'un tel sujet dicterait sans doute à quelque «*rigolo*»: peut-être encore est-il une de ces nécessités créées par l'intérêt prétendu du public, du gros public - pourquoi gros? - que tout directeur de journal oppose à chaque initiative généreuse. Nulle matière à désopilation, donc sujet à écarter. Pourquoi provoquer un nuage de conventionnelle émotion sur le front impassible et serein de nos belles lectrices? Mieux vaut allumer en leurs yeux une flamme d'intense convoitise au récit pimenté de quelque débauche raffinée, garantie de vente fructueuse. Pour d'autres, l'enfant n'est pas électeur et nulles probabilités n'apparaît qu'il le soit un jour.

L'enfant est la plus grande victime de l'ordre social. Ses frêles épaules doivent porter le poids écrasant de la misère et des iniquités dont sont frappés ceux qui l'entourent. Sur lui se vengent toutes les colères, toutes les haines, toutes les révoltes et toutes les lâchetés. Le plus faible et le moins défensif n'est-il pas tout naturellement indiqué, en cette chaotique société basée sur la force brutale à peine déguisée, pour être la victime expiatoire de l'universelle douleur? Ah! de bonne heure il apprend la soumission, l'abnégation et le renoncement aux joies, en même temps que sa chair s'aguerrit dans la souffrance. Plus tard, suivant son tempérament, il fait un imbécile ou un révolté.

Ces histoires d'enfants martyrs me jettent hors de moi, je ne connais rien de plus horrifiant que ces accumulations de tortures tout à coup dévoilées parfois, devant lesquelles hésiterait un héros et que supporte patiemment, sans se plaindre, l'être le plus adorable de l'humanité! Jamais je ne pourrai me rappeler, entre autres, sans frissonner de la tête aux pieds, l'histoire - déjà vieille d'un an et depuis un an oubliée - de ces trois enfants, enfermés nuit et jour dans une chambre sans feu par les plus grands froids, couchant sans couverture sur quelques amas de chiffons, nourris de temps à autre - quand on y pensait! - de détritiques réduits en pâtée. A ce régime, la plus jeune, âgée de trois ans, finit par succomber, et l'autopsie révéla le martyre incroyable par elle enduré. Le corps était couvert de cicatrices et affreusement brûlé; la colonne vertébrale brisée avait percé la peau du dos!

Quelles scènes effroyables avaient dû se passer là dedans, la mère et son amant frappant à tour de rôle, jusqu'à ce que la lassitude leur vînt, se relayant dans la torture pour que ne chômât pas le châtiment dûment infligé aux involontaires gémissements surpris par l'excès de la douleur!

Il semble qu'il n'y ait pas de supplice assez ingénieusement raffiné pour punir de telles atrocités. L'écartèlement, le plomb fondu versé dans les oreilles, les ongles arrachés et les seins tenaillés paraissent anodins!...

Mais la Justice, la sainte Justice qui somnole au boulevard du Palais, plane au-dessus des passions humaines. L'horreur qui angoisse, l'indignation qui injecte le visage de sang, la révolte qui crispe les poings et crie vengeance au récit de toute lâcheté, tout cela est néant, pour elle. Rigide, compassée, indifférente aux souffrances d'autrui, soucieuse de son seul intérêt; ah! certes, de sa raison d'être originelle: la protection du faible contre le fort, depuis beau temps elle n'a cure.

La justice humaine juge sans passion, quand il s'agit de réprimer des crimes dont elle n'a rien à redouter. Sa partialité se réserve contre les ennemis du gouvernement qui la paie - car la justice se paie, - ou bien en faveur de grands détresseurs de l'épargne publique ou privée, dont l'amitié peut être un jour cultivée avec profit.

Que voulez-vous que fasse aux juges le long martyr d'un petit être sans défense, assassiné à petit feu, mourant à chaque instant un peu de ses tortures, jusqu'à ce qu'un jour, le corps usé, épuisé, saccagé, succombe dans une dernière convulsion? Peuh! homicide par imprudence ou négligence: treize mois de prison... Il n'est rien là qui les puisse menacer.

Mais si l'énergie vitale du gamin prend le dessus et si plus tard, l'adolescent, dans un mouvement de révolte, certes bien légitime, se retourne contre son bourreau et lui rend d'un coup la cent-millième part de ce qu'il a souffert... lisez le code: *Le parricide s'est jamais excusable!* Les magistrats sont pères et appliquent le code.

Eh bien! il est grand temps d'abattre cette législation qui donne au père moyennant une légère redevance pénitentiaire, le droit de vie ou de mort sur l'enfant. Il est temps d'attaquer et de détruire ce préjugé, qui fait de l'enfant la chose de ses parents, qui ont sur cette propriété le droit d'user et d'abuser. Trop d'énergies ont été ainsi brisées, trop d'individualités étouffées, par le fait de cette oppression morale et physique, qui, plus tard, se fussent épanouies pour le bonheur de l'être et pour le bienfait de la société. Il faut battre en brèche sans relâche cette autorité paternelle, la pire de toutes parce qu'elle s'exerce sans contrôle et sans limite. Ces cadavres d'enfants, il faut les hisser au grand jour: il faut mener grand fracas autour de ces crimes odieux, pour forcer l'émotion des plus indifférents; il faut qu'une agitation soit entretenue pour que soit réalisée l'égalité de l'enfant - non pas égalité légale, ce qui ne signifie rien, - mais égalité dans les mœurs.

L'autorité paternelle est plus qu'un non-sens, elle est une usurpation et, à ce titre, elle doit être l'objet de nos incessantes attaques, car la paternité ne confie aucun droit; elle n'impose que des obligations.

**André GIRARD.**

-----